## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT de L'AUDE Commune de MONTREDON des CORBIERES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 DECEMBRE 2014

OBJET: Vente Concession Cimetière Communal – Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

N°: 70/2014

=

×

m =

507

m

田

m

100

10

HI.

Date de convocation: 11 décembre 2014.

L'An deux mille quatorze, le dix-sept décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montredon des Corbières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MELLET Eric, Maire.

<u>Présents</u>: M. MELLET M. BANCILHON, M. DENUX, Mme MERONO Mme SORIANO, M. TENA, M. SAILLY, M. KHADRI Mme PELEGRIN, Mme ORGILLES, Mme VIDAL, Mme FAVAT, Mme MARHUENDA, Mme LAFFONT-DUCOURNAU.

Vote

Absent Excusé avec Pouvoir : M. GEA à Mme MARHUENDA

Nombre de conseillers

 En exercice : 15
 Pour : 12

 Présents : 14
 Contre :

Suffrages exprimés: 15 Abstention(s): 3

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PELEGRIN Christina.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet de réorganisation du cimetière communal de la collectivité (reprise concession en état d'abandon) afin de pourvoir récupérer certaines concessions en état d'abandon afin que ces dernières soient proposées à la vente.

Suite à cette réorganisation, Monsieur le Maire propose également à l'assemblée de procéder à la révision des tarifs concernant la vente de concession terre, caveau et case columbarium.

A cet effet, il dépose sur le bureau les tarifs actuels des concessions ainsi que la proposition des nouveaux tarifs à approuver et qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Tarifs Actuels:

Concession perpétuelle terre (2 places) : 85.98 Euros

Concession perpétuelle terre (4 places) : 177.45 Euros

Concession perpétuelle Petit caveau (2 places) : 207.94 Euros Concession perpétuelle caveau normal (6 places) : 207.80 Euros

Case Columbarium (durée 10 ans renouvelable 2 fois maximum): 300 Euros

Case Columbarium (durée 30 ans non renouvelable): 600 Euros

#### **Proposition Nouveaux Tarifs:**

Concession trentenaire terre (2 places): 150.00 Euros Concession trentenaire terre (4 places): 275.00 Euros

Concession trentenaire Petit caveau (2 places) : 306.25 Euros

Concession trentenaire caveau normal (6 places): 400.00 Euros

Case Columbarium (durée 10 ans renouvelable 2 fois maximum) : 300 Euros

Case Columbarium (durée 30 ans non renouvelable) : 600 Euros

Il invite le conseil à délibérer.

### LE CONSEIL

Son président entendu et après en avoir délibéré

Oui l'exposé de Monsieur le Maire.

**Approuve** les nouveaux tarifs des concessions à la vente applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015 proposés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

Ainsi fait et délibéré

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme.

# E. MELLET Maire de Montredon des Corbières Vice-Président de la Communauté du Grand Narbonne



